

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent soixante-quatorzième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 16 juin 2014 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 25 AOÛT 2014**

**Procès-verbal de la trois cent soixante-quatorzième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 16 juin 2014 à 18 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
RICARD, Lyse Membre socio-économique	X	
BRUNET, Sébastien Étudiant		X
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique		X
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie		X
TOUPIN, Dominique Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur et secrétaire général par intérim	X	
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
HARRISSON, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<b><u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u></b>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 27.

---

## 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

### 2.- Procès-verbaux :

- 2.1 Procès-verbal de la trois cent soixante-douzième (22 avril 2014) réunion du comité exécutif
- 2.2 Procès-verbal de la trois cent soixante-treizième (28 avril 2014) réunion du comité exécutif

### 3.- Nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits

### 4.- Amendements au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*

### 5.- Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2014-2015

### 6.- Engagement d'une ou d'un secrétaire au Secrétariat général à Gatineau

### 7.- Engagement d'une ou d'un commis – comptes à payer au Service des finances à Gatineau

### 8.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Service des finances à Gatineau

### 9.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion financière au Service des finances à Gatineau

### 10.- Engagement d'une agente ou d'un agent de stage au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme

### 11.- Engagement d'une ou d'un spécialiste en sciences de l'éducation - orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

### 12.- Nouvelles conventions relatives à l'adhésion de l'Université à la société de valorisation Gestion Valéo

### 13.- Période d'information et questions

### 14.- Prochaine réunion (25 août 2014)

### 15.- Clôture de la séance

## 2.- Procès-verbaux :

### 2.1 Procès-verbal de la trois cent soixante-douzième (22 avril 2014) réunion du comité exécutif

#### 2.1.1. Approbation

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique

Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent soixante-douzième (22 avril 2014) réunion, et ce, sans modification.

### **2.1.2. Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent soixante-douzième réunion, les suites régulières ont été données.

## **2.2 Procès-verbal de la trois cent soixante-treizième (28 avril 2014) réunion du comité exécutif**

### **2.2.1. Approbation**

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent soixante-treizième (28 avril 2014) réunion, et ce, sans modification.

### **2.2.2. Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent soixante-treizième réunion, les suites régulières ont été données.

## **3.- Nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que le 30 août 2012, le comité exécutif nommait madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources comme représentante de l'Université au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits, pour un mandat de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012. Le rôle de la représentante de l'UQO au sein de ce conseil d'administration est de voir au respect des clauses du bail qui lient les deux parties et de veiller aux intérêts de l'Université.

Or, ce mandat prendra fin le 31 août 2014 et madame Ouellet s'est montrée intéressée à continuer de représenter l'UQO à ce conseil d'administration dans le cadre d'un troisième mandat de 2 ans.

Considérant ce qui précède, il est recommandé de reconduire le mandat de madame Ouellet.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1657 concernant la nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits (Sophie Ouellet); laquelle résolution est jointe en appendice.

## **4.- Amendements au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que l'Université adoptait, le 23 février 1993, son premier *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants*. Ce règlement visait à fixer le montant des frais et des pénalités ainsi qu'à préciser les responsabilités respectives de l'Université, des étudiants et autres personnes à l'égard du paiement et des modalités de perception desdits frais. Le règlement a, depuis cette date, été révisé à plusieurs reprises dont la dernière modification remonte au 24 février 2014 (résolution 371-CX-1641).

Il importe de mentionner que la prolongation de l'entente actuelle qui se termine au 31 mai 2014 a été négociée par la CREPUQ. Or, depuis que la gouvernance de la CREPUQ a été modifiée, les négociations qui auparavant se faisaient par l'intermédiaire de la CREPUQ

ont été faites par l'Université du Québec, au nom des constituantes qui lui avaient donné un mandat en ce sens, dont l'UQO.

À cet effet, le conseil d'administration entérinait, le 28 avril dernier, la résolution 375-CA-5685 qui convenait d'adhérer à la Convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires avec COPIBEC pour une durée de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2014 au 31 mai 2017. Or, la signature de cette Convention a une incidence directe sur l'article 4.8 e) du *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais* d'où la nécessité de le revoir. Dans les faits, cette nouvelle convention entraîne une diminution des coûts de redevances, à l'avantage des utilisateurs.

Donc, ces frais, en harmonie avec la convention ci-haut mentionnée, seront de 0,53 \$ le crédit, et ce, dès le trimestre d'automne 2014. Il est à noter que ce tarif comprend toutes les taxes et les ristournes de taxes.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche signale que les frais de rédaction de thèse de 70 \$ exigés aux étudiants de l'UQO sont les plus bas du réseau. Il ajoute par ailleurs que des statistiques démontrent que les études s'allongent davantage à l'UQO que dans les autres universités et que ces frais pourraient constituer un incitatif pour les étudiants à compléter plus rapidement leurs études de cycles supérieurs.

Après délibérations, sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1658 concernant les amendements au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*; laquelle résolution est jointe en appendice.

#### **5.- Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2014-2015**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources rappelle que l'Université du Québec en Outaouais (UQO) est membre du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) et, par le biais de ce dernier, elle souscrit à l'ensemble des polices d'assurance de ce programme depuis sa création en 1998. Ce programme d'assurances par regroupement permet à l'UQO de se prévaloir d'une couverture d'assurance de biens et de responsabilité civile complète à prix avantageux dans un marché spécialisé et peu compétitif.

Les négociations relatives au renouvellement du Programme d'assurances du Regroupement des universités québécoises (PARUQ), pour le terme 2014-2015, ont été menées avec BFL Canada, le courtier au dossier, en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur les assurances. Les propositions représentent une hausse de la prime de 0,1 % pour l'ensemble du portefeuille du PARUQ et une baisse de 6,4 % pour l'UQO, par rapport à l'année 2013-2014. La baisse de prime est principalement due à la diminution de 4,62 % de la prime des biens suite à une amélioration au niveau de notre expérience de pertes. Il est à noter que les garanties, les limites et les franchises sont les mêmes que l'année dernière et que la prime comprend les frais d'ingénierie de même que les honoraires de BFL Canada. À cet effet, les membres du Sous-comité sur les assurances ont recommandé au Comité des affaires administratives et financières l'acceptation des conditions de renouvellement 2014-2015 du PARUQ pour le terme 2014-2015.

Les polices d'assurance pour le terme 2014-2015 sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014. La facture pour le renouvellement des polices d'assurance a été réglée dès sa réception pour respecter notre engagement envers le PARUQ et pour ne pas perdre la couverture d'assurance.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1659 concernant le renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2014-2015; laquelle résolution est jointe en appendice.

## 6.- Engagement d'une ou d'un secrétaire au Secrétariat général à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de secrétaire de direction au Secrétariat général à Gatineau et à la modification apportée à ce poste pour un poste de secrétaire, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lucie Villeneuve, adjointe au secrétaire général et conseillère juridique au Secrétariat général, de madame Mireille Auger, attachée d'administration au Secrétariat général, et de madame Lynn Carpentier Joanisse, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu sept (7) candidatures et en a rencontré deux (2) en entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Audrey Bougie à titre de secrétaire au Secrétariat général à Gatineau.

Madame Bougie possède plus de cinq (5) années d'expérience dans le domaine du secrétariat. Elle travaille comme personnel de soutien à statut particulier à l'UQO depuis novembre 2013. Elle a notamment occupé la fonction de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants. Elle a également travaillé à titre d'adjointe administrative en santé publique pour le CSSS de Gatineau. Elle a obtenu un diplôme d'études professionnelles en comptabilité au Centre Administration, Commerce et Secrétariat de Gatineau. Elle poursuit actuellement des études au certificat en administration à l'UQO.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1660 concernant l'engagement d'une secrétaire au Secrétariat général à Gatineau (Audrey Bougie); laquelle résolution est jointe en appendice.

## 7.- Engagement d'une ou d'un commis – comptes à payer au Service des finances à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que suite à la vacance du poste de commis - comptes à payer au Service des finances à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lise Legault, directrice du Service des finances, de madame Stéphanie Sanche, coordonnatrice à la gestion financière au Service des finances, et de monsieur Etienne Collette, technicien en ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu 37 candidatures et en a rencontré deux (2) en entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Marie-Pierre Sauvé à titre de commis - comptes à payer au Service des finances à Gatineau.

Madame Sauvé possède plus de quatorze (14) années d'expérience dans le domaine de l'administration et de la comptabilité. Elle travaille comme personnel de soutien à statut particulier à l'UQO depuis août 2012. Elle a occupé la fonction de commis - comptes à payer au Service des finances. Elle a également travaillé à titre de commis comptable pour Ressources Humaines et Développement des compétences Canada et pour les Industries Cama. Elle a obtenu un diplôme d'études secondaires et une attestation d'études collégiales en comptabilité et gestion au Cégep de l'Outaouais (2008).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1661 concernant l'engagement d'une commis – comptes à payer au Service des finances à Gatineau (Marie-Pierre Sauvé); laquelle résolution est jointe en appendice.

**8.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Service des finances à Gatineau**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création du poste de technicienne ou technicien en administration – approvisionnement au Service des finances à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lise Legault, directrice du Service des finances, de monsieur Jean-François Brideau, coordonnateur aux approvisionnements au Service des finances, et de madame Lynn Carpentier Joanisse, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature qui a été reçue en entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Assane Ndiaye à titre de technicien en administration - approvisionnement au Service des finances à Gatineau.

Monsieur Ndiaye travaille comme personnel de soutien à statut particulier à l'UQO depuis décembre 2012. Il occupe actuellement la fonction de technicien en administration – approvisionnement ayant un statut particulier au Service des finances. Il a obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques administratives du Cégep de l'Outaouais (2012).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1662 concernant l'engagement d'un technicien en administration - approvisionnement au Service des finances à Gatineau (Assane Ndiaye); laquelle résolution est jointe en appendice.

**9.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion financière au Service des finances à Gatineau**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création du poste de coordonnatrice ou coordonnateur à la gestion financière au Service des finances à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lise Legault, directrice du Service des finances, de madame Stéphanie Sanche, coordonnatrice à la gestion financière au Service des finances, et de madame Lynn Carpentier Joanisse, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature qui a été reçue en entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Dominique Gravel à titre de coordonnatrice à la gestion financière au Service des finances à Gatineau.

Madame Gravel possède plus de sept (7) années d'expérience dans le domaine de la comptabilité. Elle travaille comme professionnel à statut particulier à l'UQO depuis novembre 2013. Elle a travaillé à titre d'agente à la gestion financière comme statut particulier et travaille actuellement à titre de coordonnatrice à la gestion financière comme statut particulier au Service des finances. Elle a également travaillé à titre de comptable - responsable de dossiers pour la firme Gaudreau Poirier inc. à Vaudreuil-Dorion et ainsi à titre d'analyste - administration des investissements pour Standard life à Montréal. Elle a obtenu un baccalauréat en sciences comptables de l'UQAM (2007) et un diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables de l'UQAM (2009). Elle détient le titre de Comptable agréé (CPA, CA).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1663 concernant l'engagement d'une coordonnatrice à la gestion financière au Service des finances à Gatineau (Dominique Gravel); laquelle résolution est jointe en appendice.

**10.- Engagement d'une agente ou d'un agent de stage au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que suite à la création du poste d'agente ou d'agent de stage au Module des sciences de la santé, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Robert Bilterys, directeur du Module des sciences de la santé, de monsieur Hugues Boisvert, coordonnateur de stage au Module des sciences de la santé, et de madame Lynn Carpentier Joanisse, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature qui a été rencontrée en entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Katleen Hogdson à titre de coordonnatrice de stage au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme.

Madame Hogdson possède plus de dix (10) années d'expérience dans le domaine de la santé. Elle travaille comme professionnelle à statut particulier à l'UQO depuis mars 2012. Elle occupe actuellement la fonction d'agente de stage ayant un statut particulier au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme. Elle a également travaillé à titre d'infirmière clinicienne au Centre de santé et services sociaux Thérèse-De Blainville et à titre d'infirmière technicienne à la Cité de la santé de Laval. Elle a obtenu un baccalauréat en sciences infirmières de l'UQO (2010).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1664 concernant l'engagement d'une agente de stage au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme (Katleen Hogdson); laquelle résolution est jointe en appendice.

**11.- Engagement d'une ou d'un spécialiste en sciences de l'éducation – orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources fait savoir que suite à la création du poste de spécialiste en éducation - orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Line Boucher, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme, de madame Liette Faubert, directrice adjointe du soutien aux études à Saint-Jérôme, et de madame Lynn Carpentier Joanisse, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature qui a été rencontrée en entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Mireille Dubois à titre de spécialiste en éducation - orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme.

Madame Dubois possède plus de 25 années d'expérience dans le domaine de l'éducation. Elle travaille comme professionnelle à statut particulier à l'UQO depuis octobre 2013. Elle occupe actuellement la fonction de spécialiste en éducation - orthopédagogue ayant un statut particulier à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme. Elle a également travaillé à titre d'aide pédagogique à l'intégration scolaire au Cégep du Vieux-Montréal et à titre d'enseignante – soutien spécialisé au primaire à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île. Elle a obtenu un baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'UQAM (1989), un certificat en insertion sociale et professionnelle des jeunes de l'UQAM (1997) et un certificat d'enseignement du français langue maternelle au primaire de l'Université de Montréal (1999).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1665 concernant l'engagement d'une ou d'un spécialiste en éducation – orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (Mireille Dubois); laquelle résolution est jointe

en appendice.

## **12.- Nouvelles conventions relatives à l'adhésion de l'Université à la société de valorisation Gestion Valéo**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que le conseil d'administration de l'UQO a approuvé l'adhésion de l'UQO à la société de valorisation Gestion Valéo à sa réunion du 17 septembre 2007 (314-CA-4705). Cette adhésion couvrait une période initiale de trois ans. En avril 2010, le comité exécutif (336-CX-1443) a approuvé le renouvellement de cette adhésion pour la période de 2010 à 2013. Pour l'année 2013-2014, le gouvernement du Québec a accordé une extension d'un an aux différentes sociétés de valorisation universitaire, dont Gestion Valéo.

Gestion Valeo offre des services de transfert technologique et de gestion en matière de propriété intellectuelle universitaire pour plusieurs constituantes du réseau UQ et l'Université Concordia. Une fusion se concrétise avec la société de valorisation des universités McGill, Bishop's et Sherbrooke; la société MSBi Valorisation. La nouvelle entité, qui se nomme Aligo, offre des services communs à tous les membres, tout en conservant les structures existantes pour les actifs spécifiques de chacun des portefeuilles de propriété intellectuelle. Cette nouvelle organisation requiert l'approbation de cinq nouvelles conventions.

La cotisation annuelle de l'UQO est d'environ 4 800 \$ depuis le début en 2008, remboursée en partie par une subvention du gouvernement du Québec (entre 70 et 80 % selon les années). La demande de subvention pour la présente année financière est actuellement à l'étude au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS). Gestion Valéo évalue les dossiers que l'UQO lui soumet et fait les démarches de développement commercial des projets jugés prometteurs. Quatre dossiers de l'UQO sont présentement actifs à Gestion Valéo : deux en cyberpsychologie (professeurs Stéphane Bouchard et Patrice Renaud), deux nouvelles inventions du professeur Ahmed Lakhssassi et un projet en terminométrie (propriété UQO et Jean Quirion), actuellement en collaboration avec le Centre de Recherche Informatique de Montréal (CRIM).

Après délibérations, sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Lyse Ricard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374-CX-1666 concernant les nouvelles conventions relatives à l'adhésion de l'Université à la société de valorisation Gestion Valéo; laquelle résolution est jointe en appendice.

## **13.- Période d'information et questions**

Aucune information n'est transmise.

## **14.- Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 25 août 2014.

## **15.- Clôture de la séance**

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Lyse Ricard, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 55.

*Original signé par :*

---

Le président d'assemblée, Jean Vaillancourt  
Le secrétaire, André J. Roy